N°24

Date de publication
16/092026

Date d'observation

15/09/2026

Grandes cultures

Financé dans le cadre de la stratégie **écophyto**

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture

À retenir cette semaine

Colza :

A retenir cette semaine :

- **Stades :** les colzas du réseau vont de la levée à 7 feuilles. La majorité des parcelles sont entre 3 et 4 feuilles et plus d'un tiers ont dépassé 4 feuilles. Les levées restent hétérogènes dans les parcelles les moins pourvues en eau.
- **Grosses altises adultes :** le vol a débuté dans la région et le nombre de parcelles avec des captures augmente. Les niveaux restent faibles, mais la surveillance doit être renforcée sur les colzas n'ayant pas atteint 3-4 feuilles.
- **Punaises des céréales :** de nombreux dégâts sont toujours signalés sur jeunes colzas, principalement en bordure. Les attaques peuvent localement progresser vers l'intérieur des parcelles. Les parcelles concernées peuvent être déclarées sur le lien suivant : Enquête sur les punaises s'attaquant au colza | Terres Inovia

Colza

MÉTÉO

Prévisions météo à 7 jours (Météo France, Vichy, 15/09/2026 à 14h30. Retrouvez les données météo actualisées ici)

RÉSEAU 2026-2027

Le réseau est en cours de mise en place.

Cette semaine les **28 parcelles** du réseau ont été observées.

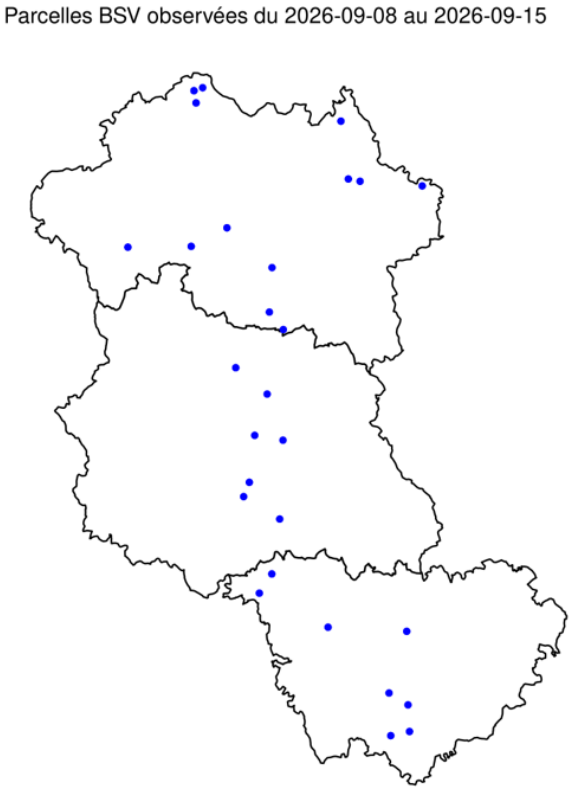

Parcelles du réseau BSV Auvergne observées le 14/09/2026 et le 15/09/2026

STADE DES COLZAS

Cette semaine :

- Les observations portent sur des parcelles allant de **la levée** (2 parcelles) **au stade 7 feuilles** (1 parcelle)
- La majorité des parcelles se situe entre **les stades 3 feuilles et 4 feuilles**
- **Plus d'un tiers (43 %)** des parcelles ont dépassé le stade **4 feuilles**

Les levées restent hétérogènes. Certaines parcelles présentent des levées plus difficiles en raison du manque d'eau, ce qui peut ralentir le développement des jeunes colzas.

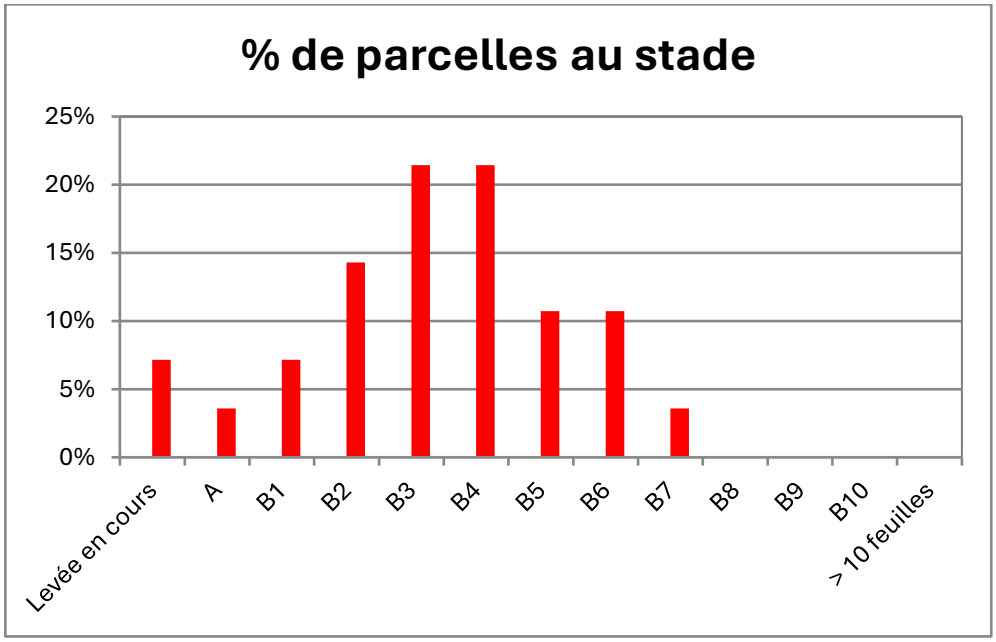

Répartition des parcelles observées selon le stade de développement du colza

RAVAGEURS

Ravageur	Risque
Petites altises (altises des crucifères)	Modéré
Grosses altises (altises d'hiver)	Modéré
Punaises des céréales	Vigilance
Limaces	Faible
Tenthrède de la rave	Faible
Charançon du bourgeon terminal	Faible

Altises d'hiver et Altises des crucifères

Les premiers insectes susceptibles d'être observés dans les cuvettes sont les petites altises (ou altises des crucifères). Attention à ne pas les confondre avec les grosses altises (ou altises d'hiver) qui, en général, arrivent plus tard, vers la mi-septembre.

Reconnaissance :

	Reconnaissance	Période et seuil de risque
Altises d'hiver ou grosses altises ADULTES	Gros coléoptère de 3 à 5 mm de long au corps noir et brillant avec des reflets bleus métalliques sur le dos. Les extrémités des pattes, des antennes et de la tête sont roux dorés. Elle est reconnaissable aussi par des « grosses cuisses » qui lui permettent de sauter pour se déplacer dans la parcelle. *Grosse altise adulte (Crédit : L. Jung, Terres Inovia)*	De la levée au stade 3 feuilles 80 % de plantes touchées ET 25 % de la surface foliaire détruite En cas de levée tardive (après le 1er octobre) et/ou de faible vitesse de développement des colzas, le seuil de nuisibilité est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.
Altises des crucifères ou petites altises	Petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2,5 mm. *Petites altises (Crédit : L. Jung, Terres Inovia)*	De la levée au stade 3 feuilles 80 % de plantes touchées ET 25 % de la surface foliaire détruite En cas de levée tardive (après le 1er octobre) et/ou de faible vitesse de développement des colzas, le seuil de nuisibilité est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.

Observations :

- **Piégeage :**

Grosses altises adultes ou altises d'hiver	Cette semaine	Semaine dernière
Parcelles observées	27	22
Parcelles avec des captures	10	4
Nombre d'individus capturés par cuvette en moyenne	2,1 (entre 1 et 4)	3 (1 à 7)

Altises des crucifères ou petites altises	Cette semaine	Semaine dernière
Parcelles observées	17	20
Parcelles avec des captures	2	5
Nombre d'individus capturés par cuvette en moyenne	1,5 (entre 1 et 2)	1,8 (1 à 3)

Le nombre de parcelles avec des captures de **grosses altises augmente** cette semaine, mais les niveaux restent **faibles à l'échelle du réseau**.

- **Dégâts sur plante :**

Plantes avec morsures d'altises	Cette semaine	Semaine dernière
Parcelles observées	21	27
Parcelles avec morsures en cœur de parcelle	10	15
% moyen de plantes touchées	32,4 % (1 à 70 %)	21,9 % (1 à 85 %)

Surfaces foliaires	Cette semaine	Semaine dernière
Parcelles observées	20	24
Parcelles avec des surfaces foliaires détruites	8	11

% moyen de surface foliaire détruite	4,4 % (1 à 10 %)	4,9 % (1 à 20 %)

Les dégâts restent bien présents dans le réseau. À l'échelle du réseau, les niveaux moyens restent inférieurs aux seuils indicatifs de risque. Une vigilance particulière est toutefois nécessaire dans les parcelles les plus touchées.

Moins de 25 % de la surface touchée

Plus de 25 % de la surface touchée

Parcelles observées du 2026-09-08 au 2026-09-15

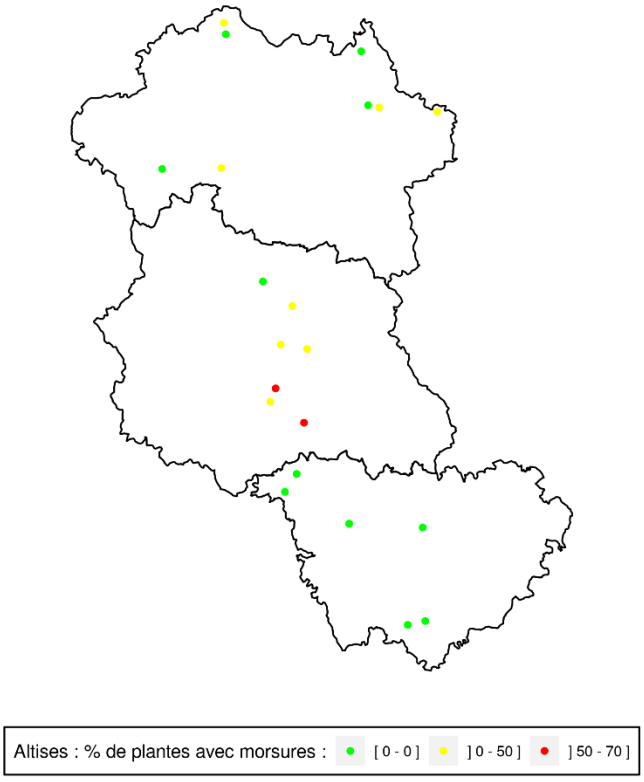

% de plantes avec morsures d'altises sur les parcelles observées

Analyse du risque :

Les grosses altises semblent pour le moment peu présentes, avec des captures qui restent faibles. Le pic de vol dans la région se situe généralement autour du 20/09, vigilance donc dans les jours à venir.

Une partie du réseau reste en phase de sensibilité, avec plusieurs parcelles n'ayant pas encore atteint 4 feuilles. Le risque concerne donc prioritairement les colzas les moins développés.

La vigilance doit se porter en priorité en bordure de parcelle.

Pour les colzas n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles et présentant des dégâts, le risque est moyen. Les dégâts restent pour le moment limités à l'échelle du réseau. Une surveillance régulière de l'évolution des dégâts est recommandée, notamment sur les colzas les moins développés.

Pour les parcelles ne présentant pas de dégâts et/ou le stade 4 feuilles est atteint, le risque est **faible**. Surveiller en priorité les bordures et les parcelles à proximité d'anciens colzas.

Pour les parcelles du réseau : on considérera que le risque est **faible à modéré**

R Le couple « altise d'hiver (grosse altise) / pyréthrinoïdes » présente un risque de résistance.

Levier agronomique :

Dans les zones où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement des populations de petites altises vers les parcelles nouvellement semées. Il est donc recommandé de maintenir les repousses sur les parcelles à proximité des parcelles de colza.

Afin de ne pas déplacer les populations de petites altises, il est préférable d'attendre que les nouveaux colzas aient dépassé la période de risque (4-5 feuilles) avant de détruire les repousses.

Punaises des céréales

Présence signalée et dégâts potentiellement importants localement

Les années chaudes et sèches, ces petites punaises peuvent attaquer les jeunes colzas en cours de levée, sans solution de lutte identifiée à ce jour. Seul le retour des précipitations peut contribuer à limiter et disperser les populations présentes.

Symptômes : flétrissement rapide, dessèchement, disparition des pieds. Les foyers sont souvent localisés en bordure de parcelles.

Observations : Des attaques de punaises sont régulièrement signalées, aussi bien au sein du réseau qu'en dehors. Les dégâts concernent principalement les bordures de parcelles, mais les populations peuvent localement progresser vers l'intérieur et occasionner des destructions sur des surfaces parfois très importantes.

Photo : colza flétri par les piqûres de punaises (Terres Inovia)

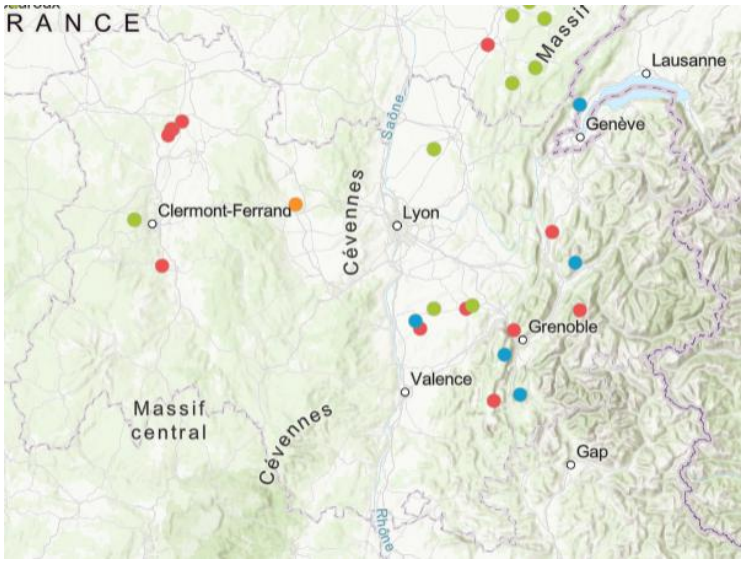

Cartographie des parcelles (points verts : 2026, point violet : 2023, points rouges : 2022) ayant déclaré la présence de punaises dans leur parcelle de colza en Auvergne-Rhône-Alpes. Carte mise à jour en temps réel ici

Limaces

Le colza est particulièrement appétant pour les limaces. Le risque est accru sur sol motteux, avec résidus pailleux. Un suivi régulier (observations, pièges) est indispensable.

Observations :

Plantes avec dégâts de limace	Cette semaine	Semaine dernière
Parcelles observées	13	22
Parcelles avec dégâts de limace	3	3
% de la surface foliaire détruite	2,7 % (1 à 5 %)	2,4 % (0,1 à 5 %)

Le nombre de parcelles présentant des dégâts reste stable cette semaine, avec une intensité moyenne des dégâts légèrement supérieure.

Période de risque :

De la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

Les limaces peuvent s'attaquer aussi bien aux graines en germination dans le sol, aux hypocotyles ou aux cotylédons qu'aux jeunes feuilles.

Il n'y a pas de seuil de risque « limaces ». Le niveau d'attaque est très variable pour un même nombre de limaces piégées, même lorsque ce nombre est faible.

Analyse du risque :

Les conditions sèches restent défavorables à l'activité des limaces. Le risque est actuellement faible à modéré selon les parcelles et pourra rapidement augmenter en cas de pluie ou d'orage. La surveillance doit être maintenue sur les colzas encore au stade sensible.

Des solutions de biocontrôle à base de phosphate ferrique existent.

Tenthrède de la rave

Reconnaissance :

Tenthrède à l'état adulte (gauche) et larvaire (droite) (crédit : Terres Inovia)

La tenthrède est un hyménoptère qui à l'état adulte mesure 7 à 8 mm, présente un corps jaune orangé, à tête noire et aux ailes membraneuses. La larve mesure 20 à 50 mm. Elle est translucide, grisâtre voire verdâtre. Elle prend un aspect noirâtre en fin de développement et devient nuisible pour la culture en dévorant les feuilles.

Période et seuil de risque :

- **Période de risque :** de la levée jusqu'à 6 feuilles.
- **Seuil indicatif de risque :** ¼ de la surface foliaire détruite.

Observations :

- *Piégeage*

Tenthrède de la rave	Cette semaine	Semaine dernière
Parcelles observées	5	2
Parcelles avec des captures	1	0
Nombre d'individus capturés par cuvette en moyenne	2	0

- Dégâts sur plante : Aucun dégât à signaler

Analyse du risque :

Le risque reste actuellement faible à l'échelle du réseau.

MISE EN ŒUVRE DES PIEGES

Les pièges doivent être mis en place dès l'implantation des colzas.

Ils permettront d'appréhender l'arrivée des insectes en temps réel et de façon très locale pour avoir une lutte contre les ravageurs qui soit adaptée, efficace et raisonnée.

Les pièges sont essentiels pour pouvoir utiliser les seuils de nuisibilité et mesurer les risques sur les parcelles de colza.

Avant la levée de la culture puis en complément de l'observation des plantes, les pièges nous informent sur l'arrivée des ravageurs et leur activité.

Pièges à limaces

La pose des pièges doit être réalisée avant la levée de la culture. L'observation des limaces grises et noires se fait à l'aide de 4 pièges de 25x25 cm préalablement humidifiés par trempage, éloignés d'au moins 5 m les uns des autres.

Pour fixer les limaces et faciliter le comptage, il est possible d'ajouter quelques granulés anti-limaces sous le piège.

Attention, il est vivement déconseillé d'arroser le sol lors de la pose du piège, afin de bien voir la situation du risque telle qu'elle est.

Cette observation nécessite une attention particulière. En effet, le relevé des pièges doit s'effectuer en début de matinée en conditions fraîches et humides et en « grattant » la terre sous les pièges car les limaces sont généralement abritées entre les mottes dans les premiers centimètres du sol.

Piège à limaces (D. Simmoneau)

Cuvettes jaunes

Elles se placent au niveau de la végétation sauf pour les grosses altises (altises d'hiver) ou la cuvette doit être enterrée.

Pour capturer l'altise d'hiver (ou grosse altise), la cuvette doit être enterrée, bord supérieur à 1-2 cm au-dessus du sol.

La plupart des insectes sont attirés par la couleur jaune. L'altise d'hiver fait exception. En effet, il s'agit d'un insecte qui se déplace par des sauts. L'objectif est donc de capturer l'insecte lorsqu'il se déplace en enterrant la cuvette dans le sol (piège d'interception). Les altises doivent pouvoir tomber dans le piège au fil de leur avancée dans la parcelle.

Schéma de la disposition de la cuvette jaune pour capturer l'altise d'hiver (illustration : Terres Inovia)

L. Jung, Terres Inovia

Pour les autres insectes, la cuvette doit être toujours comme “posée” sur la végétation.

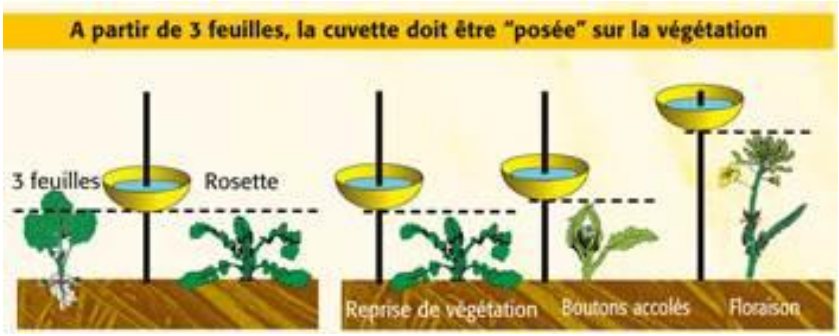

Schéma de la disposition de la cuvette jaune végétation (illustration Terres Inovia)

Quelques conseils d’usage pour que les pièges soient attractifs :

- Positionner le piège dans le champ en tenant compte des vents dominants et de la proximité d’une ancienne parcelle de colza.
- Remplir la cuvette avec 1 litre d’eau et quelques gouttes de mouillant de type liquide vaisselle (pas trop). Prévoir un bidon plein de ce mélange qui reste dans la parcelle pour faire le niveau de la cuvette.
- Eviter les piétinements qui modifient le contexte de végétation. Si nécessaire, déplacer la cuvette.
- Nettoyer la cuvette jaune pour qu’elle reste attractive. Si la couleur jaune est « passée », changer la cuvette.
- Relever le(les) cuvette(s) toutes les semaines : filtrer les insectes et éventuellement les laisser sécher pour faciliter leur reconnaissance, remplacer l’eau régulièrement, repositionner la cuvette en fonction de la hauteur de la végétation.

- **Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION**
  Plus d'informations ICI

.

LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE
LIEN NOTE DATURA
LIEN FICHE POPILLIA JAPONICA

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes
Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)
À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoces agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Financé dans le cadre de la stratégie **écophyto**
GOUVERNEMENT
Liberté Égalité Fraternité